



La dépendance ?
En cotisant, j'ai des services pour moi et mes parents dépendants.

Et demain, une rente pour moi.



Parfois je me dis :
et si je disparaiss ? Qui s'occupera des enfants ?
De leurs études ?

... cotiser pour protéger mes enfants, c'est vital !

Unis par des garanties qui assurent l'avenir

Veuvage, orphelinage, handicap, dépendance, lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.

Face à ces risques, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 6 000 000 salariés et 1 300 000 entreprises.



www.ocirp.fr

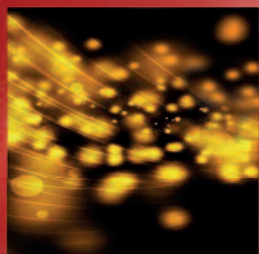


OCIRP

unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - HUMANIS - IRCEM - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - RÉUNICA, **les organismes de prévoyance** AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - GNP (Union d'institutions de prévoyance) - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC (Groupe HUMANIS) - UNIPRÉVOYANCE, **et les partenaires** UNPMF - UNMI - IDENTITES MUTUELLES - PREVAAL. (Liste juin 2013)

EN AVANT



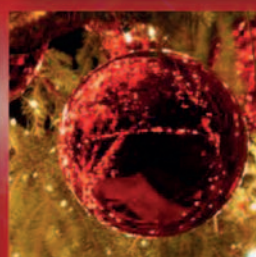
Spécial Congrès



numéro
43



**5^e Congrès**
Fédération Générale
CFTC des Transports
VICHY 14 au 16
janvier 2014
La Vie à Défendre



*Votre
Syndicat Transports
et Logistique*



Branches
professionnelles,
nouveaux
territoires
de santé®!

SANTÉ – ÉPARGNE – PRÉVOYANCE – RETRAITE

Dans le cadre de l'ANI (accord national interprofessionnel), Malakoff Médéric vous accompagne pour mettre en place un régime de frais de santé sur mesure (diagnostic, prévention et accompagnement) afin de concilier, dans votre branche professionnelle, performance de l'entreprise et bien-être des salariés.

Votre contact :
Martial VIDET au 01 56 03 30 10 - contact-branches@malakoffmederic.com



malakoff médéric

PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

Editorial



chers Amis,

Le terme de notre mandature est atteint, nous voici donc arrivés à l'heure du bilan.

Pour notre trio fédéral, nos secrétaires et adjoints, ainsi que toute notre équipe de conseillers, le temps est venu maintenant de nous représenter devant vous, lors du 5ème Congrès de la Fédération Générale CFTC des Transports.

Nous nous réunirons tous ensemble les 14-15 et 16 janvier 2014 à Vichy, pour soutenir notre Rapport d'Activité, faisant ainsi un retour sur plus de 4 années vécues à la tête de notre si chère fédération.

Des actions ont été envisagées, certaines engagées et nous avons bien souvent rencontré des difficultés mais c'est la loi du genre, aussi retiendrons-nous surtout, la volonté affichée de faire avancer un certain nombre de sujets, notamment au regard de l'application de la loi sur la représentativité.

Lors du dernier Congrès en 2009, nous ne savions pas si notre structure serait à même de ressortir gagnante de ces nouvelles normes sur la représentativité.

Majoritairement, ce dans bon nombre de secteurs, nous sommes aujourd'hui tout à fait légitimes, sans contestations possibles.

Dans ces secteurs, chacun a bien entendu consacré en amont une énergie considérable, pour effectuer l'incontournable travail de terrain, seul garant du résultat escompté, nous voulons dire de gagner cette bataille, ce qui n'était pas joué d'avance, vous en conviendrez aisément.

Malheureusement, il n'en demeure pas moins que certains secteurs ont vécu et subi ce que nous ne pouvons que qualifier de véritable tsunami, en raison de conflits importants ; des conflits d'intérêts sinon de personnes, qui détruisent inexorablement et sans coup férir notre syndicalisme.

Nous formons les vœux pour que dès cette année nouvelle, ceux qui restent prennent conscience que seul le travail de rassemblement et de reconstruction paiera.

Ce sera seulement en devenant de véritables acteurs du syndicalisme CFTC, qu'ils restaureront la confiance des salariés, en prenant la juste mesure des responsabilités qui leur ont été confiées.

Dans ce mandat, nous mettrons tout particulièrement en exergue la crise économique qui a traversé le pays, contribuant à laisser des milliers de salariés sur le carreau, qu'ils soient ou non des transports et à déstabiliser ceux qui n'y sont pas encore.

Les négociations sociales qui s'en sont suivies ont été de ce fait très difficiles, bien plus qu'à l'accoutumée, bien que ce n'ait jamais été gagné d'avance et celles-ci n'ont pas eu beaucoup d'avancées ou d'améliorations, c'est pourquoi nous ne nous voilerons pas la face et nous ne pouvons amèrement que constater plutôt dans bien des cas, une certaine régression.

Dans le courant de cette mandature, nous avons été contraints d'effectuer une certaine rupture avec les héritages fédéraux du passé ; cette volonté politique indispensable a été nécessaire, pour remettre notre fédération dans un ordre de marche optimal.

Lors du congrès de Vichy, une nouvelle équipe sera élue ; il faudra la soutenir et lui souhaiter de mettre en place de nouveaux objectifs, pour d'une part consolider l'existant, c'est-à-dire notre travail et d'autre part, permettez-nous l'expression, gagner d'autres parts de marché, assurant ainsi notre assise malgré les embûches de la fameuse loi de 2008 sur la représentativité.

Nous vous souhaitons non seulement de bonnes fêtes de fin d'année, mais aussi la meilleure nouvelle année qu'elle puisse être pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

C'est dans l'attente de vous accueillir à notre Congrès, poursuivant le but avéré de concentrer tous ensemble nos énergies aux victoires de la CFTC Transport de demain, que nous vous prions d'accepter nos plus amicales salutations.



Cyrille JULLIEN
Secrétaire Général



Thierry DOUINE
Président



Frédéric MINET
Trésorier

S O M M A I R E

Editorial	3
Rapport d'Activité	5-10
FGT Mandat 2009...2013	11
Formation Syndicale	13
Rendez-vous	15

*A toutes et à tous
votre Fédération vous présente
ses Meilleurs Vœux !*

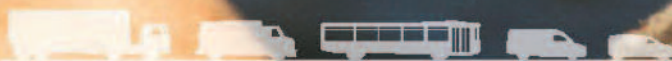
«EN AVANT» N° 43 : Décembre 2013
Magazine d'informations de la Fédération Générale CFTC des Transports
9, rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS - Tél. : 01 42 62 44 44 - CPPAP : N° 0918 S 06438 - ISSN : 1634-2887 - Routage 206
Directeur de la publication : Thierry DOUINE - Rédacteur en Chef : Philippe GAUTIER - Publicité : CFTC

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
A. RUDE - T. DOUINE - C. JULLIEN - E. GAUTIER - D. VASSEUR
ainsi que toute l'Equipe Fédérale

Photos : CFTC - Mise en page et coordination : Ph. GAUTIER
Conception et Réalisation : Imago - Impression : Imprimerie Centrale de lens



Transport de voyageurs



Transport de voyageurs, transport d'enfants, transport sanitaire... Chaque jour, les professionnels du transport parcourent des centaines de kilomètres. Parce qu'ils transportent la vie et tout ce qui lui est indispensable, Carcept Prev leur assure la meilleure des protections sociales.

Vous transportez la vie, nous protégeons la vôtre.

 **carcept prev**

Rapport d'Activité de la Fédération Générale CFTC des Transports

**Années 2009 à 2013
présenté par Cyrille JULLIEN,
Secrétaire Général
au Congrès de VICHY
des 14-15 et 16 Janvier 2014**

Ce Rapport d'Activité n'est, faute de place et afin de n'être pas trop indigeste, que le résumé de l'intense activité de votre Fédération durant ces quatre dernières années.

Au cours du prochain congrès, le Secrétaire Général, les Secrétaires généraux Adjoints, Coordinateurs des différents secteurs, auront à cœur de vous présenter, chacun dans leur domaine un rapport détaillé, revenant sur chaque métier de leur secteur et seront à votre disposition pour débattre avec la salle et répondre ainsi à toutes vos questions et interrogations légitimes.

Bonne lecture à tous.

1

Préambule

Ce rapport d'activité s'inscrit en droite ligne du rapport d'orientation du congrès de juin 2009 et il est constitutif de la quinzième année d'existence de la Fédération Générale CFTC des Transports, ce qui nous permet, le recul aidant, de mieux cerner et appréhender les écueils des premiers plâtres de la loi de 2008, qu'essuyait alors la précédente mandature, et dont nous continuons à percevoir les dévastateurs effets.

J'en profite pour adresser mes plus vifs remerciements aux militantes et aux militants, qui sans relâche se dévouent à la cause de nos idées, faisant en sorte qu'elles demeurent et que notre fédération poursuive sa tâche de structuration des activités militantes de tous les secteurs du transport.

Nous avons comme nous le verrons plus en aval, perdu dans certaines entités quelques parts de marché si vous me concédez l'expression, mais nous en regagnons d'autres, en nous adaptant à la nouvelle donne offerte par les conditions d'exercice de nos mandats.

Comme vous le précisait en 2009 mon prédécesseur, l'attrition des moyens en personnels et heures à la SNCF et à la RATP, nous a imposé de prendre des décisions pour que perdure l'expression et le savoir faire de la CFTC au sein de ces anciens bastions, qui ont vu partir nombre d'éléments sous d'autres cieux...

Chaque année de nouvelles négociations sont l'occasion pour la FGT de faire pression, pour que soient amendées les "créations" de nos gestionnaires et nous faisons ainsi vivre le dialogue social ; les valeurs séculaires que nous portons trouvent ainsi l'opportunité de s'exprimer au sein des branches, par le dévouement et la disponibilité dont font preuve nos négociateurs.

Je remercie à cette occasion les coordinateurs de secteurs ici présents.

2

Politique structurelle des secteurs

Depuis notre dernier congrès, les transports ont eu à subir des mutations majeures venues bouleverser l'ensemble du champ économique et social de nos secteurs.

A ce titre, nous devons noter la crise financière et ses effets induits, dont nous ressentons plus que jamais les néfastes conséquences, mais aussi et cela mérite d'être souligné, un vaste mouvement réglementaire nouveau fortement déstabilisateur, cause des situations existantes.

La protection sociale des branches du transport évolue, sans que l'on en prenne bien conscience et malgré les clarifications apportées par les instances judiciaires, les effets de la loi d'août 2008 sur la représentativité, pèsent toujours sur nos activités syndicales.

Nous avons eu aussi des bouleversements au sein même de notre Fédération, ce qui a impacté l'ensemble de nos secteurs, donnant à celle-ci un visage quelque peu différent de celui issu des votes de notre dernier congrès.

Sur les secteurs de notre Fédération, dans les grandes lignes et axes de travail effectuer.

SECTEUR FERROVIAIRE

A ce jour et depuis notre dernier congrès, le secteur cheminot a évolué dans sa restructuration, se présentant devant vous dans son état définitif pour la CFTC.



Notre confédération gère toujours les derniers éléments des procédures entamées lors du précédent congrès, ceux-ci arrivant à échéance sous peu.

Au final, le travail du secteur a porté sur l'élaboration de la convention collective du fret privé, non signée à ce jour pour cause de changement de majorité, mais il faut souligner que ce travail reste d'actualité dans le cadre de la réforme ferroviaire en cours, sur laquelle travaille avec assiduité nos cheminots, nous en voulons pour preuve, leurs nombreuses contributions écrites à ce propos.

La Fédération a pris comme orientation positive, la volonté du législateur de réformer le secteur ferroviaire et de le mettre en capacité d'agir et non de subir la concurrence, dans les années à venir.

Notre Fédération axe son positionnement sur le dossier de la réforme du ferroviaire, en regard de sa cohérence économique, sociale et de son insertion dans le cadre européen, de sa mise en œuvre sans perte de temps, pour permettre d'assurer l'avenir du rail français dans le contexte d'une concurrence toujours plus accrue, sachant qu'une fenêtre d'opportunité se dégage dans l'instant présent, mais ne saurait se perpétuer à vitam æternam.

Il convient de s'assurer des ressorts de cette réforme en matière de pertinence économique, pour le présent et le futur, ceci dans le but d'avoir une assise et des garanties financières de développement futur.

Nous avons un regard particulier sur la cohérence de la future organisation, en considérant l'ensemble de ses composantes, permettant l'articulation et l'adéquation les meilleures du ou des modes de transports requis.

Il en va de même en ce qui concerne la cohésion sociale résultant de cette future réforme, facilitant l'acceptation de celle-ci par les salariés, son appropriation et son devenir.

Nous restons aussi attentifs à la question sous-jacente des modifications futures du cadre réglementaire européen sur ce dossier, attendant une poursuite de l'engagement politique présent, que nous soulignons au passage.

Enfin, nous tenons particulièrement à ce qu'au-delà de la réforme, sa cohérence, sa pertinence financière, son organisation, celle-ci puisse être porteuse de perspectives d'avenir.

1/ Sur l'organisation du futur Groupe :

Nous relevons que le projet de constitution de trois Epic, sous réserve de validation par les autorités compétentes, afin d'assurer le volet cohérence organisationnel et sa déclinaison sociale.

Il faudrait savoir si l'engagement de l'Etat en matière de résolution de la question de la dette et de sa portabilité, sera assuré à terme, notamment au regard de deux critères, l'arrêt de son expansion et sa résorption, permettant de dégager le futur du groupe et ainsi constituer les bases de son assise et développement futur, tout en faisant face à la concurrence ? Le mécanisme retenu doit être pérenne et ne pas résulter de l'opportunité. Ceci relevant de l'engagement de l'autorité publique, mais plus large encore, passe par son acceptation par tout un chacun, sans remise en cause au gré des alternances.

La force d'une réforme étant sa pérennité et non son opportunisme, que nous ne confondons pas avec son opportunité.

Parmi les points relevant de la notion de sécurisation de cette architecture, nous sommes favorables à l'établissement et à sa légalisation, les contrats annuels entre société fille, permettant la contractualisation des engagements. Ce point nous semble garant du lien entre les parties.

La mise en cohérence de la politique sociale au niveau de l'Epic de tête, nous semble assurer la continuité du dialogue social et de son approfondissement, au bénéfice de la cohésion de l'entité et de son fonctionnement.

2/ Simplification du schéma organisationnel et lisibilité de celui-ci :

La rationalisation au niveau de l'Epic de tête, des fonctions supports, de la sûreté ferroviaire, de la veille et de la prospective industrielle et commerciale, tout comme pour les fonctions RH, permettrait a priori de dépasser le cap de la résilience de différents acteurs, étant propice au déniement de notre système ferroviaire.

Le rôle de l'état dans le cadre de la gouvernance peut apparaître comme répondant aux inquiétudes légitimes des salariés du groupe. Reste qu'il conviendra de s'assurer de sa pérennité.

Notons un point particulier, qui tient lieu entre l'articulation de cette réforme et les propositions parlementaires visant à la réduction de l'investissement en matière d'infrastructure de transport, impactant le devenir de cette future entité. Restent à dessiner les contours de la mise en cohérence de cette réforme, avec

pour la partie ferroviaire, le devenir du réseau et son optimisation. Une interrogation subsiste sur la notion de gestion du foncier et de l'immobilier vis-à-vis des collectivités locales. Quel ressort, quelle perceptive de cession, à quel prix, dans quel cadre ?

Ceci ne devant pas avoir pour but de céder du foncier dans des opérations à gain immédiat, mais dont la pertinence future ne saurait être acquise.

En bref, c'est la question centrale de la gouvernance qui est ainsi posée et le sens de la démarche qu'entend donner l'Etat à cette réorganisation, à cette réforme.

Au titre de cette gouvernance, il nous reste à savoir l'orientation qui sera donnée au volet social, sachant que celle-ci s'articulera avec le futur décret socle et la future convention collective de la branche.

Mais, car il y a un mais, il s'agit de ne pas mélanger les sujets, cette réforme ayant sa propre autonomie et devant par-dessus tout, assurer le devenir des entités considérées.

Un point mérite d'être souligné, la simplification du schéma organisationnel des IRP, permettant au final une lecture plus proche de la réalité par chacun.

De notre point de vue, la simplification de la structure devant se retrouver à ce niveau.

3/ Questions restantes en suspens :

- Le calendrier de la réforme ferroviaire, notamment au regard de la période estivale ?
- La concomitance de la réforme annoncée des régimes de retraite, lien ou pas ?
- Le cap de cette réforme, son objectif à terme, sa pérennité ?
- L'engagement de l'état de manière pérenne ?
- Les différentes articulations de l'inter modalité, au sein même de la nouvelle entité ?
- La mise en ordre de bataille, pour faire valoir le point de vue organisationnel français vis-à-vis de la Commission Européenne ?
- La prise en compte du facteur social, dans le cadre de cette réforme ?

4/ En conclusion :

La FGT CFTC note comme positif le fait de renforcer le pôle ferroviaire et la volonté manifestée par le biais de cette réforme d'assurer son futur. Nous restons par contre attentifs à ce que les engagements pris et à prendre soient tenus. A ce que la poursuite du dialogue social soit de mise, ce y compris dans le cadre des étapes suivantes, notamment au regard de la rédaction définitive du décret socle et de sa déclinaison concrète dans les entreprises.

Nous souhaitons que s'ouvre à l'issue du passage de cette réforme, les négociations devant mener à la fondation du champ conventionnel des acteurs du secteur.

Nous soulignons aussi que cette réforme doit s'appuyer sur l'ensemble des constituantes du futur groupe, notamment la partie logistique et transport, tant du point de vue de la cohérence économique et celui de la cohérence du social, que de celle de l'adéquation de l'outil «industriel».

Rapport d'Activité

SECTEUR AERIEN

Secteur particulier s'il en est, celui-ci fait l'objet de profondes mutations d'ordre organisationnel, économique et social.

Nous avons aussi eu des modifications internes particulièrement prégnantes à certains égards.

Ce secteur peut être décomposé en trois entités cohérentes par leurs aspects social, économique, administratif, syndical, à savoir le pôle du Groupe Air France d'une part, ADP et la sous-traitance d'autre part et enfin le syndicat des Compagnies Aériennes. Ce secteur a eu au cours de ces 4 longues années, des changements internes majeurs qui ont conduit à ce qu'à notre niveau, la reconstruction de nos syndicats est en cours et par bien des aspects bien avancée, pour preuve le syndicat des compagnies aériennes qui prospère et se développe, étendant par là même son emprise et sa présence.

Idem pour le syndicat ADP et Assimilés, qui à ce jour repart sur des bases solides, dont le potentiel humain et la somme de compétence, nous permettent d'envisager l'avenir sous un regard optimiste. Reste le dossier Air France, actuellement en phase de restructuration.

Pour ce qui est des sujets traités, nous avons eu un travail de fond sur des points particuliers, des négociations concernant la convention CCNTA de l'assistance aéroportuaire, notamment sur la partie liée aux transferts, qui pour nous relève de la plus haute importance. Nous avons eu un travail de fond qui a porté en partie ses premiers fruits. Nos contributions écrites ont amené à une profonde évolution du texte initialement proposé.

Nous avons dans un premier temps refusé d'être signataires, pour bien marquer nos réserves, puis nous l'avons signé en mentionnant expressément nos réserves sur des points de droit posant difficultés. Il se trouve que nos réserves et nos démarches aboutissent ou sont sur le chemin d'aboutir à une nouvelle réforme de cet avenant de la convention collective, dans le sens de la sécurisation collective des salariés.

A ce sujet, la Fédération travaille activement à la remise en route d'un pool de négociateurs du secteur aérien, pour partie effectif sur le volet activité compagnies

aériennes, en cours pour la partie sous-traitance aéroportuaire. La Fédération tient à souligner le rôle particulier d'Armand RUDE, sans qui la CFTC n'aurait pas été présente auprès des instances de négociation nationale.

Les autres dossiers en cours sur lesquels la Fédération agit avec célérité, sont des enjeux majeurs relatifs à la dérégulation aérienne, notamment la volonté affichée de certains acteurs du secteur et portant sur les notions de temps de travail effectif pour le personnel navigant soit les PNC et PNT. Idem en ce qui concerne la volonté



affichée d'introduire la possibilité d'embauche d'un tiers de PNT, sous contrat de travail ne relevant plus du droit du travail français. Il faut savoir que l'action de la Fédération a été à ce jour décisif pour stopper les projets concernés.

Enfin, nous sommes actuellement confrontés à des dossiers majeurs ayant trait à la sûreté aéroportuaire, notamment en ce qui concerne la venue d'opérateurs de la sous-traitance ne relevant pas du territoire national et opérant avec des méthodes que l'on peut qualifier sans peine d'actes de piraterie, ne reconnaissant pas les conventions collectives, refusant la reprise des salariés, et employant sans vergogne des salariés sous statuts et régimes autres que relevant du droit national, induisant ainsi une forte disparité et contrainte sur les ressorts du marché. Cette situation sur laquelle nous sommes la seule organisation syndicale à nous être penché, est particulièrement porteuse de danger, au regard de la sûreté aéroportuaire, de la sûreté tout cours, tout comme de la pérennité des emplois relevant du droit du travail français et in fine du lien social de la région parisienne en particulier, mais pas seulement.

La question mérite ce jour d'être posée, quant à la résilience des salariés de notre secteur faisant face à des pratiques manifestement dévoyées.

SECTEURS URBAIN et ROUTE

Les multiples enjeux et actions de ces dernières années ont été et sont bien entendu porteuses de perspectives, et bien que quelques dangers se soient révélés, les bureaux de la route et des urbains, ainsi que la Fédération, ont su gérer cela avec le tact et l'efficacité requis.

Parmi les sujets majeurs qui ont occupé le secteur, les états généraux du transport n'en sont pas l'un des moindres.





L'action comme l'engagement des membres de la Fédération, ont conduit à peser sur les débats, notamment au regard de la réécriture de la convention collective, parmi d'autres sujets.

Pendant cette mandature, nous retiendrons que le secteur urbain et le secteur route et tout particulièrement la partie voyageurs, ont développé une cohérence de travail ainsi qu'une complémentarité que l'on peut qualifier d'exemplaire, montrant ainsi la voie et le sens du travail à accomplir pour l'ensemble de la Fédération ; ils nous ont montré la voie de la construction syndicale à venir.

En effet, il s'est développé au cours de ces dernières années une coordination de fait entre la partie voyageurs du secteur route et le secteur urbain, optimisant les compétences des uns et des autres en générant un gain de temps et d'espace géographique au profit de nos adhérents ; ceci ayant grandement facilité la compréhension des enjeux spécifiques de ces deux activités.

Optimisation, optimisme et pourquoi ne pas dire optimum de la démarche syndicale, nous le disions presque en amont, ils nous montrent ainsi la voie à suivre, pour le travail général de notre Fédération.

Leurs démarches, engagements, résultats pratiques et congrès sont plus que remarquables, sachant par ailleurs, que nos amis ont su faire la preuve de leurs capacités au dépassement des prés carrés, des préconçus.

Exemple concret parmi tant d'autres de leur travail, nous citerons pour mémoire l'apport sur le régime particulier tiré de l'exercice du droit de grève, où l'addition des compétences de leurs champs respectifs a pu apporter un éclairage et un encadrement de ce difficile exercice aujourd'hui dans ces professions, évitant par là même de nombreuses procédures de contestation, tant au titre de l'organisation syndicale qu'individuel.

D'autre part, ils ont su se partager l'aide au développement des sections syndicales, mais ceci au-delà de leurs champs initiaux, car ils interviennent respectivement sur le secteur aéroportuaire, donnant tout son sens au travail collaboratif fédéral ; un tel niveau d'engagement sans prévention et sans arrière-pensées est en soi rare.

Un élan porteur d'engagement et de développement qui ne peut que porter ses fruits, nous en voulons pour preuve le secteur urbain, qui pèse dans sa branche 5% en 2009 et tutoie à ce jour les 8%, aussi est-ce le seul secteur ayant pu faire montre de progression, sans avoir les moyens de la représentativité, ce qui démontre que les seuls moyens ne sont pas une fin en soi, mais uniquement un plus au travail. La seule

vraie richesse, ce sont nos femmes et hommes, leurs engagements, leurs compétences.

La résultante pour ce secteur, c'est un maillage renforcé du territoire, la prise de bastions syndicaux réputés imprenables au grand dam de nos amis qui nous veulent du bien, des compétences reconnues, ce y compris au plus haut niveau des groupes de transports urbains, puisque la CFTC a pris le mandat de secrétaire du comité du groupe KEOLIS, une première !

Non seulement ce secteur a consolidé ses assises, mais œuvré à son développement et assuré la future progression.

La partie voyageur du secteur route est peu ou prou dans une situation comparable, travail inlassable, compétence du champ de la négociation conventionnelle, aide et engagement de terrain au plus près des besoins de nos mandants. Elément marquant, l'évolution du texte proposé en matière de transférabilité des salariés du secteur, qui n'aurait pu avoir lieu sans nos représentants de la partie voyageurs.

Sur l'ensemble du spectre du secteur route, les actions marquantes sont une progression de notre représentativité, nous sommes bien l'incontournable 3ème ou 4ème organisation syndicale du secteur, selon les spécificités, voire par la pertinence que nous apportons la 1ère, dans le cadre du champ du possible.



Le secteur a fait avancer notablement les points suivants : mutuelles de branches, consolidation des structures de garanties conventionnelles, amélioration de la protection sociale, mise en place d'un contrat fédéral de prévoyance, tant pour les arrêts maladie qu'accident du travail et perte d'accessoires de salaire, avec rente en cas d'incapacité ; c'est il faut le savoir une première, dans nos corps de métiers.

Le secteur a aussi mis un terme à des velléités de disparition de droits conventionnels majeurs et portant incidence sur la rémunération de nos salariés, lors de la phase initiale des travaux de réécriture de la CCNT. Il a autant que faire se peut, accompagné nos délégués dans leurs procédures de demandes d'autorisations de licenciements. Le secteur route est présent sur l'ensemble du champ de la négociation conventionnelle, contributeur de travaux et force de propositions ; l'organisation et l'articulation des négociateurs apparaissent de toute évidence effectives, coordonnées, contribuant à la fluidité de la gouvernance sociale.



Parmi les sujets traités au long cours, la formation professionnelle, la sécurisation des garanties conventionnelles et leurs applicabilités, la prise en compte de facteurs générateurs d'un droit nouveau, à savoir le code du transport, domaine où la FGT CFTC a été et est moteur. Il faut savoir que ce sujet n'est pris en compte que par nous, alors même qu'il engage le devenir de l'ensemble des métiers des transports.

Enfin, le ressac de l'activité syndicale, le départ ou l'arrivée de femmes ou d'hommes, les pressions, enjeux, voire le peu de moyens à disposition de notre organisation syndicale, nous ont permis malgré tout, de faire plus et mieux avec moins, comparativement à tous les autres bien mieux fournis en la matière.

SECTEURS SERVICES AUX TRANSPORTS, MARITIME ET AUTOROUTES

Ces secteurs ont pu et su bénéficier de l'encadrement et du suivi de personnes de valeur, soit pour préserver leurs bases syndicales, voire dans un certain nombre de cas, assurer un développement exponentiel, nous en prendrons pour notable exemple les pompes funèbres.

Le positionnement de la CFTC et la continuité de ses engagements en matière de dialogue social ont poursuivi leurs effets, notamment en ce qui concerne la qualité



des textes proposés en termes de sécurité, de plan de prévention, de mise en place d'outils de formation et d'anticipation d'évolutions de carrière.

Pour la partie maritime, un bref focus sur une activité en crise structurelle, face à laquelle la Fédération fait montre d'une détermination sans faille, permettant d'articuler la résolution des difficultés du temps présent. Mais comme en chaque chose, les raisons d'espérer demeurent, comme le démontre l'implantation de nos amis de la Réunion entre autres, sur la partie dockers, chasse gardée de la CGT et pourtant le village gaulois existe, la CFTC est présente par leurs intermédiaires, l'espérance existe, ils nous le démontrent. Donc point de fatalité !

Enfin certains nous ont rejoints au cours de cette mandature, comme les agences de voyage, nous apportant un regard nouveau, une extension des compétences et de nouvelles perspectives, bienvenue à eux...

Nous concluons ce succinct rapport d'activité en soulignant le développement continu de notre Fédération, l'implication renforcée de ses acteurs, implication qui ne peut et ne pourra que s'accroître, des lignes fortes de nos activités, protection sociale, garanties collectives affirmées, réaffirmées, pertinence, participation, contribution, voie sociale singulière et seule porteuse d'avenir.

Notre Fédération, Petit Poucet du syndicalisme, a passé le cap de la loi d'août 2008, fait face et gagné le combat, elle est contributrice auprès de la confédération en termes de représentativité, et est gage de surcroît de pertinence syndicale, passée, présente et à venir.

Mais la Fédération n'est rien sans vous et sans votre travail, le travail de tous les jours, votre travail de terrain, la Fédération c'est vous et à travers ce modeste et court rapport d'activités, si une seule chose doit être mise en exergue c'est vous mes amis, donc merci à vous, à vos engagements, à votre dévouement, je vous tire et nous nous tirons notre chapeau, chapeau bas mesdames et messieurs.



Cyrille JULLIEN
Secrétaire Général



FGT

Composition du Bureau et du Conseil Fédéral Sortant
à la date du 1er décembre 2013

BUREAU



1er VICE-PRÉSIDENT
Jean-Philippe CATANZARO
Secteur Aérien



PRÉSIDENT
Thierry DOUINE
Secteur Route



2ème VICE-PRÉSIDENT
Alex PESIC
Secteur Service aux Transports



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Philippe GONÇALVES
Secteur Ferroviaire



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Pascal GOUMENT
Secteur Route



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Cyrille JULLIEN
Secteur Aérien



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Daniel ZIVIC
Secteur Urbain



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Michel GUYOMARD
Secteur Route



MEMBRE DU BUREAU
Gérard SINGER
Secteur Ferroviaire



SECRÉTAIRE FÉDÉRAL
Armand RUDE
Secteur Aérien



SECRÉTAIRE FÉDÉRAL
Christian JAUD
Secteur Urbain



TRÉSORIER
Frédéric MINET
Secteur Service aux Transports



TRÉSORIER ADJOINT
Emmanuel GAUTIER
Secteur Urbain

MEMBRES DU CONSEIL FÉDÉRAL

Présidents Honoraires

Christian LANCIOT - Philippe GAUTIER

Élus par le Congrès

Laurent DE CRAIEYE Voyageurs
Jean-Max DORIS Voyageurs
Jean-Luc FAYET Route
Richard NJIKE Route

Denis VASSEUR Route
Roland WETZEL Ferroviaire
Martine DUPAS Service aux transports
Riad HATIK Aérien

Coordinateurs des 5 Secteurs

FERROVIAIRE

Titulaire Ph. GONÇALVES
Suppléant G. SINGER

URBAINS

Titulaire D. ZIVIC
Suppléant Ch. JAUD

AÉRIEN

Titulaire
Suppléant

ROUTE

Titulaire P. GOUMENT
Suppléant P. MONCHAUX

SERVICES AUX TRANSPORTS

Titulaire J.P. CATANZARO
Suppléant

Représentants de l'Union Fédérale des Retraités

Titulaire Thierry LEROY

Suppléant Christian FLAMAN

Pôle secrétariat : Alexandra COLAS - Pôle fichier adhérents : Emmanuel GAUTIER

Transport de marchandises



Transport de marchandises, transport frigorifique, livraison de produits frais... Chaque jour, les professionnels du transport parcourent des centaines de kilomètres. Parce qu'ils transportent la vie et tout ce qui lui est indispensable, CARCEPT-Prévoyance & IPRIAC leur assurent la meilleure des protections sociales.

Vous transportez la vie, nous protégeons la vôtre.



Chers amis

L'année 2013 s'achève et l'on peut déjà faire un premier bilan de l'année écoulée.

**27 stages réalisés
1831 journées stagiaires
497 militants formés**

Nous avons épuisé la totalité du budget alloué par la Confédération et même plus.

S'il en était besoin, ceci constitue la preuve que la Fédération Générale CFTC des Transports, s'investit à fond dans la formation. Le congé de formation économique sociale et syndicale – CFESS – donne la possibilité à tous les militants d'acquérir des connaissances et de s'impliquer syndicalement, afin de valoriser l'action CFTC au travers de ses valeurs et de ses références.

S'il est avéré que notre devoir soit de vous former, le vôtre en tant que militants est de vous impliquer dans ces fonctions et ces formations syndicales, afin de compléter et de renforcer votre culture syndicale en général, CFTC en particulier et de conforter ou conquérir la représentativité dans vos branches.

Les bons résultats obtenus, aux élections professionnelles, par les sections que nous avons formées prouve que la formation syndicale est loin d'être inutile.

Vous trouverez sur cette page le calendrier des formations 2014. Rapprochez-vous de votre Syndicat pour qu'il puisse vous inscrire aux formations dont vous avez besoin.

Merci à tous les formateurs de la FGT pour leur disponibilité, leur engagement et leur implication.

Merci à toute la structure fédérale pour son soutien et son aide.

N'hésitez pas à me joindre, pour toutes les questions relatives à la formation syndicale et pour exprimer vos besoins et souhaits de formation. De même si vous souhaitez devenir formateur.



Denis VASSEUR
Responsable Formation FGT CFTC
06 81 54 44 99 - Vdenis5603@aol.com

Calendrier des Formations 2014*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Janvier																																CHSCT 1 (Lyon)
Février											CHSCT 1 (Melun)															DP CE (Lyon)						
Mars			CHSCT 1 (Melun)															FIME (Caen)														
Avril														CHSCT 1 (Lyon)																		
Mai				CHSCT 1 (Vichy)								FIME (Vichy)															DS-RSS (Lyon)				DdT (Melun)	
Juin		DP CE (Vichy)														CHSCT 1 (Melun)																
Juillet																																
Août																																
Septembre													CHSCT 1 (Lyon)																DP CE (Lyon)			
Octobre																																
Novembre			DS-RSS (Lyon)															CHSCT 1 (Melun)														
Décembre																																

* Dates prévisionnelles pouvant être modifiées - Inscriptions en ligne sur : www.fgtcftcformation.fr

La FGT peut également organiser des actions de formation complémentaires entrant dans sa stratégie de développement :

- formation des nouveaux élus représentants du personnel (membres de CE, secrétaire de CE, DS, RSS...),
- formation des sections syndicales aux élections professionnelles,
- formation des nouveaux délégués syndicaux,
- formations des nouveaux responsables de syndicats...

LA DEMANDE DES STRUCTURES DOIT EN ETRE FAITE AU RESPONSABLE DE FORMATION

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

DROIT D'ALERTE

ASSISTANCE RESTRUCTURATIONS

ASSISTANCE LICENCIEMENTS

PARTICIPATION & INTERESSEMENT

ASSISTANCE JURIDIQUE

AUDIT

*par ses clients, par rapport aux résultats obtenus

Elu Meilleur
Cabinet *



JANVIER & ASSOCIÉS

Interventions urgentes

Partout en France & Etranger

Vous permettre d'être informé de tout ce qui se fait dans votre société afin de pouvoir prévoir et négoier est notre volonté

www.comite-entreprises.eu – Tél : 01.47.75.17.17 – janvier.associes@orange.fr

COMPTABILITE DES CE

COMPTABILITE DES SYNDICATS CFTC

ASSISTANCE JURIDIQUE

*par ses clients, par rapport aux résultats obtenus

Elu Meilleur
Cabinet *



JANVIER & ASSOCIÉS

Interventions urgentes

Partout en France & Etranger

Vous permettre de respecter vos nouvelles obligations syndicales et professionnelles

www.comite-entreprises.eu – Tél : 01.47.75.17.17 – janvier.associes@orange.fr

RENDEZ-VOUS



**“Demain,
quel Dialogue Social
pour Renforcer notre
Représentativité”**



**Présentation du Rapport d'Activité 2009-2013
Élection du nouveau Conseil Fédéral,
Tables Rondes et Rencontres avec nos Partenaires Institutionnels,
Adoption du Rapport d'Orientation pour les années à venir.
Ce Congrès sera un moment fort de la vie de notre Fédération !**

*Toute l'équipe de votre Journal "En Avant"
vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2014*

CONTACT - ADHESION



A retourner à :
FGT-CFTC
9, rue de la Pierre Levée
75011 Paris

- ☐ Je souhaite prendre contact avec la Fédération Générale CFTC des Transports
☐ Je souhaite adhérer à la CFTC

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code Postal : Ville :

Entreprise : Secteur d'Activité :